



CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE
DU 25 OCTOBRE 2012

COMMUNE DE PONT-EN-OGOZ

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en assemblée communale extraordinaire

le jeudi 25 octobre 2012, à 20h00

au Refuge de la Société de Pêche, à Avry-devant-Pont

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2012
(le procès-verbal ne sera pas lu, il est disponible auprès de l'Administration communale ainsi que sur le site Internet de la Commune : <http://www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee>)
2. Approbation des nouvelles clés de répartition intercommunales des Associations ARG (Association régionale la Gruyère), RSSG (Réseau Santé et Social de la Gruyère) et CO (Cycle d'Orientation de la Gruyère), et des modifications statutaires y relatives
 - Rapport de la Commission financière
3. Investissement 2012 :
Votation pour l'acquisition d'une nouvelle lame à neige
 - Rapport de la Commission financière
4. Election d'un membre (h/f) à la Commission financière
5. Informations du Conseil communal
6. Divers.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal